

Préserveons les espèces protégées du bâti

Le saviez-vous?

- ✓ Le Martinet noir mange jusqu'à 20 000 insectes par jour
- ✓ L'Hirondelle de fenêtre ne niche plus dans la ville de Lyon, entre autres, à cause de la destruction des nids liés aux travaux sur les bâtiments

Dans nos villes, alliés des riverains, ces oiseaux se nourrissent d'insectes dont les moustiques. La présence des oiseaux et de la faune sauvage en général participe au bien être des habitants.

En cas de présence de ces espèces, contactez la LPO AuRA-Rhône – 100 Rue des Fougères – 69009 LYON
rhone@lpo.fr – 04 28 29 61 53



Martinet noir

En France

-40 % sur les 10 dernières années
(données STOC 2018)

Quasi-menacée (données INPN 2016)



Hirondelle de fenêtre

P. Rivière



Préserveons les espèces protégées du bâti

***Vous devez réaliser des travaux de rénovation extérieurs
(ravalement de façades, isolation thermique...)***

- *Avant travaux, réalisez un diagnostic des espèces pouvant être présentes*
- *En cas de présence avérée, contactez la DREAL* et la LPO*
- *Ensuite réalisez les travaux mais, en dehors des périodes de nidification*
- *Même si l'espèce n'est plus présente, prévoyez des aménagements favorables à leur retour (nichoirs ...)*

Nichoirs à martinets intégrés



Nichoirs à hirondelles avec
planchettes de protection



Nichoirs à martinets intégrés



** La destruction de nids est interdite par la loi (article 411-2 code de l'environnement)
Contactez la DREAL pour les dérogations destruction d'espèces protégées (hirondelles,
martinets, chauves-souris, moineaux, rouges queues, chouettes, faucons etc)*